

## **Enedis mobilisée aux côtés de ses 37 millions de clients face à un nouveau confinement en France**

*Dès le début de la crise sanitaire, Enedis, en tant qu'entreprise industrielle de service public, s'est mobilisée pour garantir la distribution d'électricité sur tout le territoire. Les 38 000 salariés d'Enedis ont su s'adapter à cette crise sanitaire inédite afin de poursuivre dans les meilleures conditions leurs missions de service public essentielles à la vie des Français.*

A la suite des annonces gouvernementales, Enedis a mis en place une organisation adaptée afin de permettre à ses salariés, partenaires et prestataires d'effectuer l'ensemble des missions de service public qui lui sont confiées sur tout le territoire.

Les interventions d'Enedis se poursuivent notamment pour l'étude et la réalisation des raccordements ainsi que les mises en service, les changements de fournisseurs, les résiliations contractuelles. Le déploiement du compteur communicant Linky est maintenu. Comme lors du précédent confinement, la digitalisation des réseaux, associée aux 28 millions de compteurs Linky installés dans les foyers français facilitera les interventions à distance (30 000 télé-opérations en moyenne par jour).

Labellisée « relations fournisseurs achats responsables », Enedis maintient l'ensemble de ses activités aux côtés de ses partenaires industriels et entreprises de travaux (artisans, BTP, TPE-PME) et contribue ainsi à soutenir la filière industrielle française.

En tant qu'entreprise responsable, Enedis continuera d'appliquer les mesures sanitaires nécessaires à la protection de ses salariés, ses prestataires et ses clients. Pour cela, le télétravail est généralisé pour tous les salariés dont les missions le permettent. Pour les salariés appelés à exercer leurs activités sur leur lieu habituel de travail et ceux réalisant des interventions dans les territoires, Enedis continuera d'appliquer les mesures sanitaires les plus adaptées, avec une priorité : préserver la santé de tous.

Enedis restera un partenaire clé à l'écoute de tous les territoires, des collectivités et des élus, en cette période de confinement afin de proposer des solutions adaptées aux attentes et aux enjeux de chacun.

Face à cette nouvelle période de confinement, Enedis reste à l'écoute de ses 37 millions de clients :

- Le site [enedis.fr](https://enedis.fr)
- L'application Enedis à mes côtés
- Le numéro d'accueil des clients : pour les particuliers (09 70 83 19 70), pour les professionnels (09 70 83 29 70), pour les entreprises (09 69 32 18 99), pour les producteurs (09 69 32 18 00)
- Le numéro de dépannage : 09 72 67 50 + numéro du département

**C'est toute l'entreprise qui reste mobilisée pour être au rendez-vous de ses missions d'entreprise publique au service des Français.**



*Enedis est une entreprise de service public, gestionnaire du réseau de distribution d'électricité qui emploie 38 000 personnes. Au service de 35 millions de clients, elle développe, exploite, modernise 1,4 million de kilomètres de réseau électrique basse et moyenne tension (230 et 20.000 Volts) et gère les données associées. Enedis réalise les raccordements des clients, le dépannage 24h/24, 7j/7, le relevé des compteurs et toutes les interventions techniques. Elle est indépendante des fournisseurs d'énergie qui sont chargés de la vente et de la gestion du contrat de fourniture d'électricité.*

